

N°36

La gazette du Renard



JANVIER 2021 • Bulletin d'informations communales



HISTOIRE

**Saint-Michel
1920-1930...
et les pandémies
au cours des siècles**

p. **21**

VIE LOCALE



**Et si je levais
le pied ?**

p. **6**

VIE SCOLAIRE



**Visite du
Père Noël**

p. **16**

INFOS DIVERSES



**La Ferme
Mabily**

p. **18**

SAINT-MICHEL
DE SAINT-GEOIRS





Édito

Le mot du Maire

Mesdames, messieurs,

En raison de l'annulation des vœux du maire de fin janvier, mais souhaitant garder ce moment de communication particulier entre le conseil municipal et la population, je vous propose un article qui reprend la trame du traditionnel discours des vœux.

L'année 2020 aura été une année particulière pour les Français, les Européens et le reste du monde, marquée par la pandémie. Nous vivons cela depuis mars 2020, mois des élections municipales. Une nouvelle équipe a pris le relais dans ces circonstances exceptionnelles fin mai 2020, deux mois après les élections ! La pandémie, après une accalmie, est repartie et a continué à engendrer des perturbations dans le fonctionnement général de la Mairie et de l'ensemble du tissu économique et associatif. La municipalité fait face à la situation, en s'efforçant de répondre aux urgences et de continuer à assurer le fonctionnement des services, ainsi que la finalisation des investissements :

- **VOIRIE** : fin des travaux 2019 et réalisation d'une partie du dossier 2020
- **USINE** : réhabilitation des tableaux électriques et remplacement des néons
- **LOGICIEL** « portail famille » : achat pour le R.P.I. avec Saint-Geoirs et Brion pour faciliter les inscriptions de la cantine et la garderie périscolaire
- **Nouveau POINT D'APPORT volontaire** : achat d'un terrain pour sa mise en place
- **CHEMIN de la dent** : travaux de remise en forme avec la prise en charge du coût pour moitié avec Brion
- pose de **nouveaux PANNEAUX de signalisation**

Mais nous avons également travaillé sur les futurs investissements pour 2021 :

- **ÉCOLE** : le dossier des travaux a été retravaillé notamment la partie concernant la climatisation qui n'est plus vraiment appropriée avec le contexte sanitaire
- **VOIRIE** : un chiffrage a été fait pour les travaux 2021 sur le chemin de Mon Cœur et celui des Arêtes et nous avons déposé une demande de subvention au département
- **CLOCHER de L'ÉGLISE** : des devis ont été demandés pour le remplacement de l'escalier et nous avons constitué un dossier de subvention auprès de la Région et de l'État
- **BÂTIMENTS COMMUNAUX** : une rencontre a eu lieu avec l'AGEDEN pour évaluer les travaux d'isolation à engager
- **COMMUNICATION** : une étude est en cours pour la modernisation de notre site et la mise en place de nouveaux modes d'information

Voilà pour ce qui est du bilan de l'année passée et des futurs projets communaux mais il y a aussi la partie intercommunale qui nous concerne :

- **EAU** : interconnexion de notre réseau d'eau avec celui de Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs. Ces travaux vont être réalisés sur l'année 2021 en coordination avec ENEDIS pour l'enfouissement des lignes moyennes tensions

Malgré tous ces investissements, les mots souvent prononcés ont été « difficultés des entreprises », « rigueur budgétaire » et « baisse des dotations de l'État » envers les communautés de communes et les communes, sans oublier certains de nos concitoyens qui se trouvent confrontés à des emplois fragilisés. C'est pourquoi lors du conseil municipal de septembre nous avons décidé de suspendre les loyers de l'usine sur les 3 derniers mois de l'année afin de venir en aide à l'entreprise OPUS SOLUTIONS TECHNIQUES.

Je tiens également à évoquer la grande difficulté que nous avons rencontrée pour remplacer Nadine à son poste de secrétaire de mairie, ce qui a perturbé le fonctionnement de la mairie pendant plusieurs mois. Mais après de longues recherches et plusieurs essais, nous avons réussi et notre nouvelle secrétaire de mairie, madame **Pascale Collion**, a pris son poste au 1^{er} décembre. Un grand merci à **Nadine** qui nous est venue en aide bénévolement pendant cette période difficile et aussi **Astrid Cuny** qui a pris le relais en attendant l'arrivée de Pascale.

.../...

Je remercie **Audrey, Laurence et Sylviane** pour le travail accompli auprès des enfants à la cantine et à l'école, **Pascale**, qui prend ces marques dans son nouveau poste, **Ingrid Sgarra**, notre enseignante, pour le savoir qu'elle transmet à nos enfants, **les adjoints** qui sont toujours disponibles, **l'ensemble du conseil municipal** pour son implication malgré ce contexte particulier et je finis par **Bernard Durand** qui a apporté son aide à Nadège pour la modernisation de notre bulletin municipal.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont choisi notre commune. Ils y trouveront calme, confort et sérénité en s'y investissant en fonction de leurs disponibilités.

Je veux croire que cette nouvelle année 2021 sera porteuse de grands espoirs pour la médecine et la lutte contre la COVID-19. Cette nouvelle année devra ouvrir la voie à un avenir plus serein pour des hommes et des femmes plus solidaires entre eux, plus raisonnables, plus investis dans la protection de la nature et de notre environnement en général.

Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos moments de convivialité qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés,
je vous souhaite à tous une joyeuse année 2021 !

Joël MABILY
Maire de Saint-Michel

On s'adapte à la situation sanitaire, cette année !

Les traditionnels vœux ne pouvant se dérouler communément, c'est par un Samedi rafraîchi que l'équipe municipale est venue présenter ses vœux aux habitants et en calèche !

Dans le respect des règles sanitaires et masqués, nous avons distribué un peu de douceur afin de garder le lien social qui nous est chèrement coupé ces derniers temps.

Nous avons fait appels à 2 artisans locaux : La pâtisserie Albertin à Saint-Etienne de Saint-Geoirs et les Délices Choc' à Bossieu pour une confection spéciale de chocolats.

La réception fut chaleureuse et tellement agréable, merci pour votre accueil.



Sommaire n°36

VIE LOCALE5

Municipalité

- La commission école
- Et si je levais le pied !
- Prélèvements d'analyse de l'eau potable
- Haut le réseau !
- Compostage collectif
- 11 Novembre 2020
- Nid de frelons asiatiques à St-Michel

Travaux

Projets :

- Isolation des bâtiments publics
- Escalier du clocher
- École (travaux divers)

Réalisés :

- Nettoyage des grilles d'évacuation
- Chemin de la dent
- Réhabilitation électrique de l'usine
- Panneaux de signalisation, marquage
- Coup de neuf aux toilettes publics de l'église

Commission culture

- Quand Culture rime avec demi-mesure

VIE ASSOCIATIVE11

Le Clocher de Saint-Michel

- La Madone veille de nouveau sur St-Michel

La Fraternelle

- Au revoir 2020, bonjour 2021

Graines de Coteaux

- L'aspiration à une année plus fertile en 2021
- Saint-Michel sous la neige

Don du sang

- Le Don du sang et la Covid-19

Club de l'Amitié

- Une année bien singulière !

ADMR

- Aide à Domicile en Milieu Rural

Jumelage des 3 Saint-Geoirs

- En avant pour 2021 !

VIE SCOLAIRE16

- Visite du Père Noël à l'école des Petits Malins
- Expo : les maquettes des maisons du village

INFOS DIVERSES18

Entrevue entreprise

- La Ferme Mabily : une histoire de famille

Zoom

- je réduis mes déchets

Focus

- Aspit Emploi

HISTOIRE21

- Saint-Michel de 1920 à 1930
- Les pandémies au cours des siècles

État civil

NAISSANCE

27 février 2020

Emma PFEIL

MARIAGE

5 septembre 2020

Christel DEBLOCK

et Sylvain DEAL

DÉCÈS

8 mars 2020

Léon CHAMPON

10 novembre 2020

Marthe ROJAT

(veuve ANDRÉ-POYAUD)

4 janvier 2021

René ESCH

5 janvier 2021

Yvette SIBUT

(veuve COUTURIER)

Infos utiles

Mairie de Saint-Michel

1550 route de la Forteresse

38590 Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Tél. **04 76 65 48 83**

Mail : mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

Web : <https://mairie-stmichelstgeoirs.com>

Horaire d'ouverture

- Lundi de 13h à 16h30
- Jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30

Le secrétariat est ouvert également le mardi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30 (**hors-public**)

Centre de vaccination Bièvre-Isère

Vous pouvez prendre rendez-vous :

Par téléphone au **04 76 93 94 73**

Ou directement en ligne sur Doctolib :

<https://bit.ly/3516U5Q>

Déchèterie

Route de la Frette - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Tél. **04 76 93 44 16**

- Lundi14h - 18h
- Mardi Fermé
- Mercredi à samedi9h - 12h ; 14h - 18h
- Dimanche Fermé

Déchets végétaux

Il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

Pollution atmosphérique

Pour les épisodes de pollution atmosphérique les informations sont disponibles sur le site :

www.air-rhonealpes.fr, rubrique « L'air de ma région/

Episodes de pollution ».

Ramassage des poubelles

Les jeudis des semaines paires

Nuisances sonores

L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, est limité aux horaires suivants :

- en semaine, de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La Ressourcerie

200 route du village - 38870 St-Pierre de Bressieux

Tél. **04 27 69 00 62**

Permanence Assistance Sociale

54 route de Brézins - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Tél. **04 76 91 91 00**

La PosteTél. **36 31**

SamuTél. **15**

GendarmerieTél. **17**

60 route de Chartreuse - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

PompierTél. **18**

UrgencesTél. **112**

Médecin

Cabinet médical : **04 76 65 41 58**



Bulletin municipal de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Responsable de la publication :

Joël MABILY

Comité de rédaction :

Nadège REY, Joël MABILY

Crédit photos : Lucie ROJAT, Bernard DURAND, AdobeStock, services municipaux, associations et contributeurs

Réalisation : Bernard DURAND

Impression : Imprimerie ROCHAT (04 74 20 51 10)

Diffusion : Services municipaux

Merci à tous les contributeurs de ce numéro.

Municipalité

La commission école

La commission école a pour but principal de faire le lien entre l'école, son personnel et la municipalité.

Les professeurs des écoles sont employés par l'éducation nationale tandis que le personnel aidant est quant à lui employé par la commune.

L'école a cette particularité de nécessiter le travail conjoint des professeurs des écoles, du personnel aidant et de la municipalité pour financer le fonctionnement de l'école.

Notre Directrice et professeur des écoles au sein de notre village est Ingrid SGARRA.

Elle est aidée par notre ATSEM, Audrey ainsi que de Laurence et Sylviane qui gèrent la cantine.

La commission école se charge de recueillir les besoins en matériel, travaux, personnel et d'autres exprimés par Ingrid et s'efforce d'y répondre au mieux.

Les membres de la commission participent aussi activement à la vie de l'école (conseils d'écoles, aide pour les sorties ou les animations, remplacements ponctuels du personnel aidant...).

Cette année a vu apparaître un beau projet au sein du R.P.I :

La mise en place d'une plateforme d'inscription en ligne pour la cantine et la garderie.

L'objectif principal était de **faciliter les inscriptions pour les parents**, de pouvoir gérer l'organisation de notre service Enfance de façon simple et organisée pour tout le R.P.I.

Les 3 municipalités ont travaillé conjointement sur ce projet.

Le choix s'est porté sur la société 3D Ouest, spécialiste de ce domaine.

Elle nous a proposé une **solution simple, personnalisée, sécurisée.**

Après quelques semaines de dur labeur (travail amont de reprise de données), le portail a pu être lancé en octobre 2020.

PORTAIL FAMILLE



L'enregistrement des réservations simplifie le travail au quotidien et cet accès permet aux familles d'avoir un **espace dédié, sécurisé et accessible 24h/24.**

Réservations, planning, facturation et paiement, tout est plus simple désormais.

On réduit considérablement le papier !

La responsable de la commission école, Morgane MÉARY, est votre interlocutrice privilégiée pour toute question qui concerne le R.P.I. N'hésitez pas à la solliciter en prenant rendez-vous à la Mairie ou lors des permanences (tous les 1^{ers} Jeudi de chaque mois de 19h30 à 20h30 à la salle du conseil).

Port du masque et respect des distanciations sociales.

Morgane Méary
responsable Commission école

Accès portail famille : <https://parents.logiciel-enfance.fr/rpi-toutes-aures>

Exemples de pages concernant la gestion d'un espace dédié pour une famille.

Municipalité

Et si je levais le pied ?

Constat de plusieurs habitants : nous roulons « trop vite » dans notre village !

Les accidents dans les territoires ruraux sont **plus souvent mortels** (11%) que dans les territoires urbains (2%). Cette gravité est liée à la part élevée d'accidents hors agglomération, là où les accidents sont plus souvent mortels.

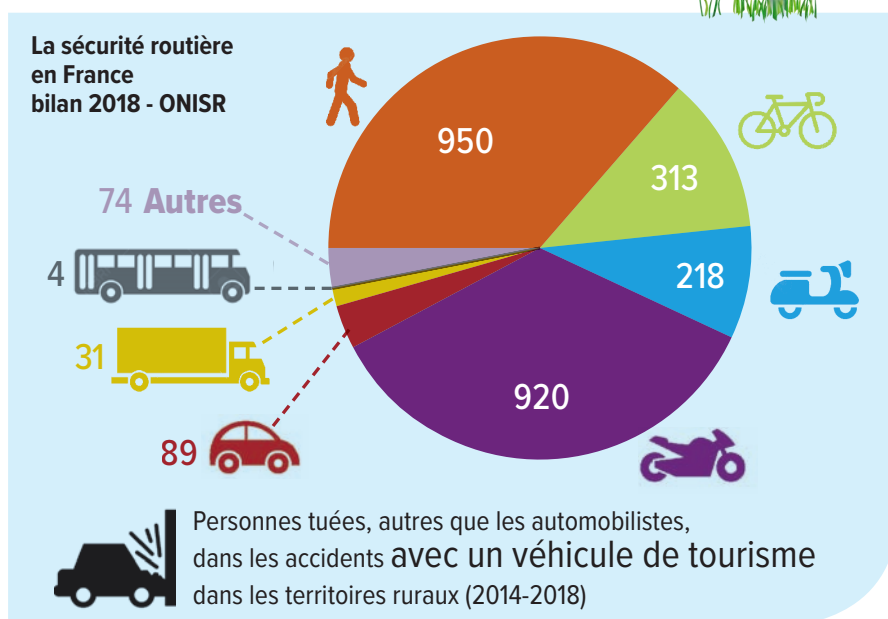
La vitesse maximale est de 50 km/h en ville (ou village). Une agglomération est un espace où sont regroupés plusieurs lieux d'habitation et dont l'entrée et la sortie sont indiquées.

Ajuster sa vitesse

La vitesse maximale n'est parfois pas adaptée aux circonstances dans lesquelles l'on roule et doit être réduite, même si la signalisation ne le préconise pas.

Le conducteur est responsable d'adapter sa vitesse en prenant en compte certains paramètres : lorsqu'il y a un manque de visibilité, routes étroites, à l'approche d'une école, enfants qui traversent, promeneurs, animaux errants, cyclistes ou s'il y a des travaux par exemple.

Partageons la route, Ralentissons !



Source : Observatoire national interministériel de la sécurité routière. Statistiques complètes visibles sur le site de la Mairie.

Information sur les prélèvements d'analyse de l'eau potable

Depuis quelques temps, les règles ont changé au sujet du prélèvement des échantillons d'eau pour les analyses. Dorénavant, il s'agit de l'agence régionale de la santé qui désigne le lieu de d'échantillonnage.

C'est pourquoi, vous pouvez voir arriver chez vous un agent du **laboratoire CARSO** mandaté par la communauté de commune Bièvre Isère, vous demandant l'autorisation de prélever un peu d'eau à votre évier.

Haut le réseau !

Courant 2020, a été installée une antenne Orange à St-Michel-de-St-Geoires près de celle déjà existante.

À ce jour, elle n'est pas encore raccordée, nous attendons le feu vert d'**ORANGE**. La situation sanitaire a engendré quelques retards. Cela ne saurait tarder.

Cet opérateur aura une meilleure couverture sur notre village.

Concernant le haut débit, le Conseil Départemental de l'Isère et l'opérateur **Alsatis** ont développé ensemble un **réseau Internet Haut Débit par radio**. Ce déploiement a eu lieu, dans le cadre du projet d'aménagement numérique du territoire, dans de nombreuses communes d'Isère.

L'entreprise Alsatis est née en 2004 à Toulouse. Spécialisée dans la couverture des **zones blanches** (où il n'y a pas de réseau) et des **zones grises** (zones desservies par un seul opérateur),

Ainsi, dans toutes ces communes, vous pouvez accéder à Internet jusqu'à 20 Méga et bientôt proche de 30 Méga. La téléphonie et la TV sont disponibles en option.

Le déploiement de la **fibres optique** à Saint-Michel-de-Saint-Geoires a pris lui aussi du retard.

Les travaux devraient être lancés en 2021 par le département.

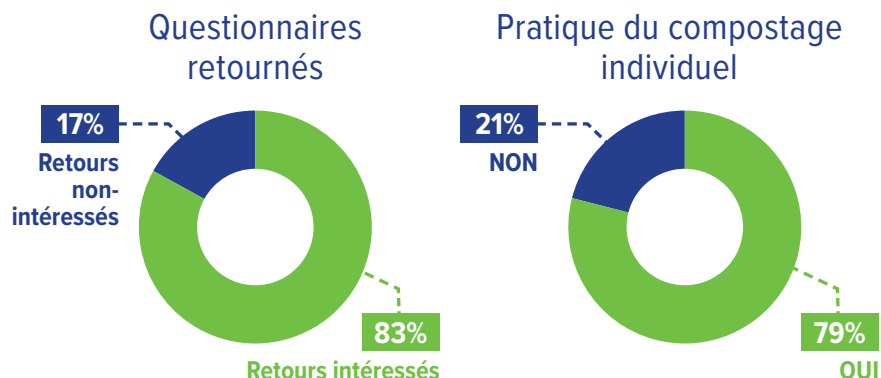


L'antenne Orange, située Chemin du Devais, en attente de raccordement.

Compostage collectif

Suite à l'enquête réalisée en septembre, nous avons eu 24 questionnaires rendus dont vingt foyers de la commune sont intéressés par le compostage collectif.

Voici un bilan rapide des retours :

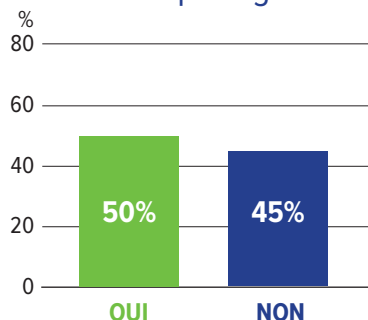


Toutes les personnes, qui ont répondu positivement pour la réunion, seront invitées à y participer dès que le contexte sanitaire le permettra. Les craintes concernant l'emplacement, les odeurs, la gestion etc, seront abordées et des compléments d'informations pourront être apportés aux habitants pratiquant le compostage individuel.

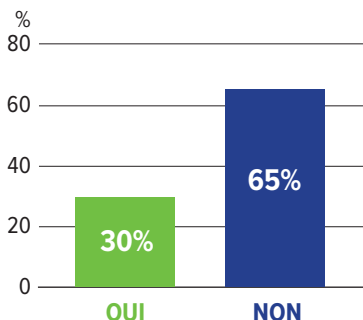
Participation à une réunion d'information

OUI 100% NON 0%

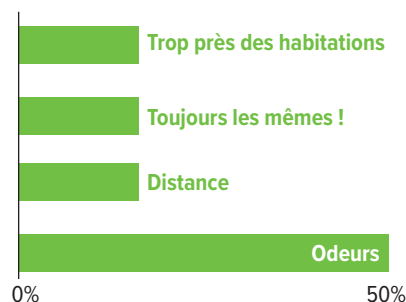
Intérêt au compostage collectif



Craintes ?



Types de craintes



Jean-Claude ROJAT, responsable Commission projet citoyen

11 novembre 2020 : Cérémonie de commémoration

En ce 11 novembre 2020 s'est tenue la cérémonie de commémoration de l'armistice marquant la fin de la Première Guerre mondiale de 1918 et rend hommage à tous les morts pour la France. Compte tenu du contexte sanitaire, cette cérémonie s'est déroulée dans un format restreint et en respectant strictement les mesures de distanciations, sans présence du public. 3 conseillers municipaux ont accompagné M. le Maire, Joël MABILY, au monument aux morts.

Tout au long de son histoire, la patrie a été protégée par nos soldats et aujourd'hui, nous rendons hommage à tous ceux qui ont fait le plus grand sacrifice pour leur pays.



Nid de frelons asiatiques à St-Michel



C'est au cœur du Suel qu'un nid de frelons asiatiques s'était installé.

Un technicien GDS (Groupement de défense sanitaire) est intervenu en novembre. À partir du mois de décembre, le nid n'est pas détruit mais reste sous surveillance car les frelons sont censés mourir en hiver. Lorsqu'un nid est repéré, il faut le déclarer, **c'est totalement pris en charge, gratuit pour celui qui fait la démarche.**

Où : <https://www.frelonsasiatiques.fr/signaler-frelon-asiatique-auvergne-rhone-alpes.html>

VIE LOCALE

Travaux voirie

Remise en conformité du tableau électrique de l'usine

Après l'étude de tous les devis, en tenant compte du coût mais surtout de la disponibilité des artisans pour la période convenue avec **OPUS SOLUTIONS TECHNIQUES** afin de les gêner le moins possible dans leur production, l'entreprise COLLET a été retenue pour un montant de 4389€ HT. Nous avons également remplacé les pavés d'éclairage néons par des LED (755€ HT de fourniture). La pose a été effectuée par le premier adjoint.



Isolation des bâtiments publics

Le 9 décembre, nous avons rencontré une personne de l'AGEDEN qui est venue visiter tous nos bâtiments publics afin de nous aider à prioriser les travaux et de nous guider vers toutes les aides dont nous serions éligibles.

Nettoyage des grilles d'évacuation

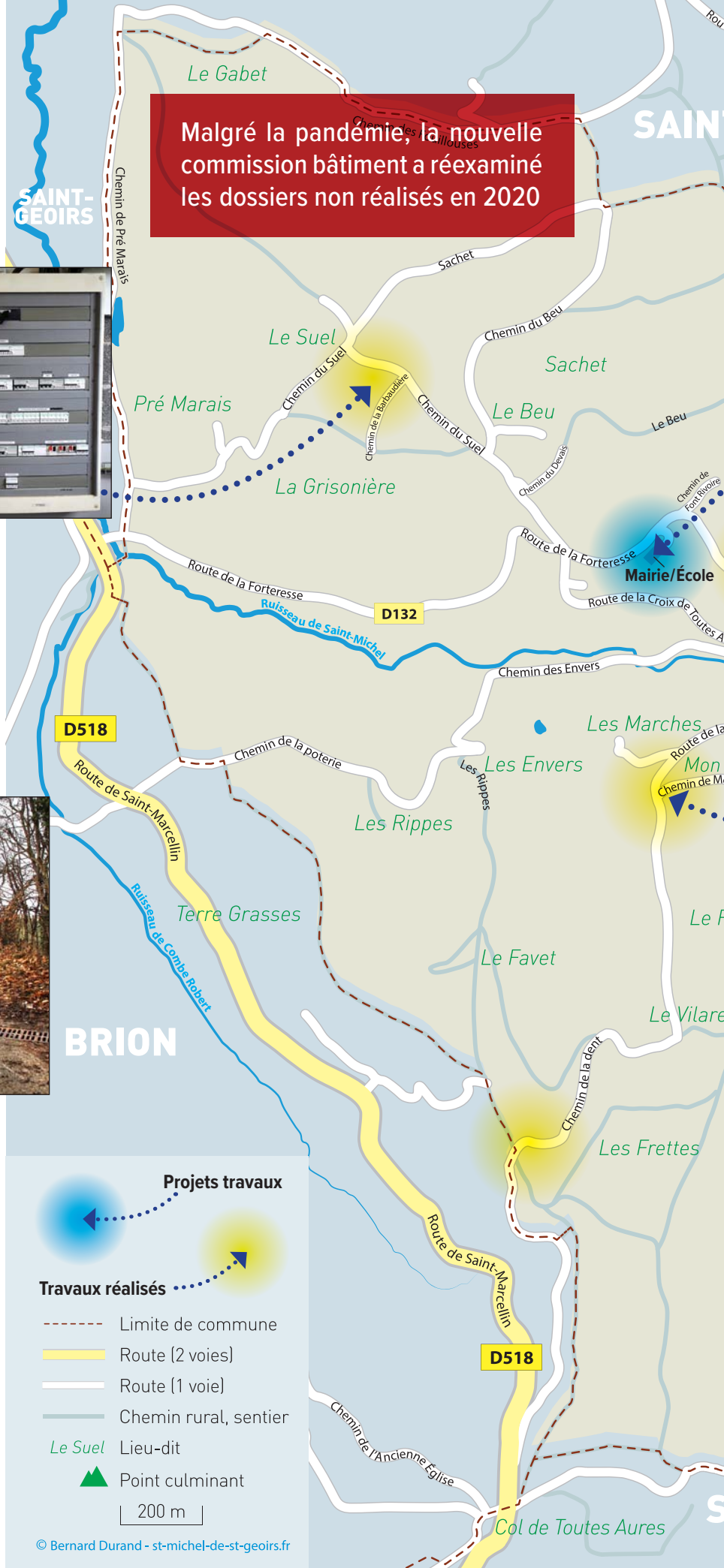


Chemin de la dent

Comme cela avait été annoncé en janvier, les travaux du **Chemin de la dent** en commun avec la commune de Brion sont réalisés. Après examen des différents devis l'entreprise TROUILLOUT TP a été retenue pour ce chantier pour la somme de 14150€ HT. Nous avons reçu une subvention de 7782€ du département, moins la TVA que la commune de Brion récupère, ce qui nous fait un reste à charge de 3425€.



Malgré la pandémie, la nouvelle commission bâtiment a réexaminé les dossiers non réalisés en 2020



École

Afin de pouvoir déposer une demande de subvention (taux de 60%) auprès du département pour le plan école, nous avons recensé tous les travaux à faire dans l'enceinte de ce bâtiment en plus de l'installation initialement prévue (pose d'une climatisation).

Après concertation avec la Directrice et l'ATSEM, les besoins suivants en sont ressortis : la **pose d'une douche**, la **mise en conformité du garde corps de la cour** de l'école et la **réfection du crépi du mur côté parking** de la mairie. Des devis ont été établis ainsi qu'une demande d'aide envoyée aux services du département pour une estimation des travaux de 21 567€ HT.

Mais la crise sanitaire a remis en cause l'installation de la climatisation et suite à une nouvelle concertation, il a été décidé la **pose d'occultants** (stores ou rideaux) pour diminuer l'effet du soleil sur les baies vitrées. Des chiffrages sont en cours.

Escalier du clocher

Suite à la remarque de l'équipe paroissiale sur la **vétusté et la dangerosité** de ce dernier, nous avons décidé de le remplacer et une estimation a été faite pour un montant de 20 500 € HT. Une aide a été demandée à la région (taux de 50%) et une autre à l'état (taux de 25%).



Petit coup de neuf aux toilettes publiques de l'église

Notre premier adjoint a également refait les crépis intérieurs et mis une couche de lasure aux portes et au plafond.



Nouveaux panneaux de signalisation



Quand Culture rime avec demi-mesure

Chaque mairie de Bièvre Isère participe à la culture du territoire en intégrant la commission municipale.

Chaque mois, des réunions sont organisées par Bièvre Isère communauté et les représentants communaux.

Un peu plus de 50 personnes composent cette commission. Nous échangeons sur différents sujets, l'objectif étant de développer et enrichir le domaine culturel de nos communes.



À travers sa compétence actions culturelles, **Bièvre Isère Communauté** organise et coordonne des manifestations culturelles sur l'ensemble du territoire, met en réseau les acteurs culturels et développe la lecture publique.

Les événements culturels

Soucieux de développer une politique culturelle à destination de tous les habitants, les élus de Bièvre Isère Communauté ont choisi de proposer des animations accessibles et de qualité, pour que la culture ne soit plus perçue comme un domaine élitiste. L'intérêt de la programmation culturelle de Bièvre Isère Communauté réside dans la diversité des domaines artistiques présentés, dans l'importance qu'a le spectateur, avec lequel de nombreuses interactions sont plébiscitées, et dans le large choix de public concerné.

Bièvre Isère Communauté mène de nombreux projets à destination de tous les habitants du territoire :

- Festival les Arts Allumés
- Festival les Arts en Herbe
- Actions culturelles à la grange Chevrotière
- Actions dans le cadre des festivals des Détours de Babel et des Allées Chantent
- Actions dans le cadre de la convention territoire d'éducation aux arts et à la culture
- Bièvre Isère Fait son Cinéma

Ces festivals pluridisciplinaires ont pour objectif de centraliser les spectacles de l'année pour donner la possibilité à tous de découvrir la culture sous toutes les formes :

arts de rue, théâtre, concert, cirque... L'important étant d'aider à la constitution d'une société de vivre ensemble et de connaissance, avec une politique culturelle ambitieuse qui prône l'épanouissement, la découverte et le développement de la créativité.

De nombreuses passerelles existantes entre le pôle culture et les autres services de la collectivité, d'où naissent des partenariats toujours très attractifs pour le grand public. Ces partenariats sont également des vecteurs de socialisation et participent à la cohésion sociale, en proposant à différents publics de pouvoir se rencontrer lors d'événements conviviaux et parfois même surprenants.

La Médiathèque

La carte de Bièvre Isère Communauté permet d'emprunter sur les 3 sites de la médiathèque : La Côte-Saint-André, Saint-Jean-de-Bournay et Saint-Siméon-de-Bressieux mais également dans les 21 bibliothèques municipales qui sont aujourd'hui reliées au réseau. Les médiathèques et bibliothèques intercommunales mettent à votre disposition un service de réservation à distance pour permettre de continuer à emprunter des documents.

Les réservations peuvent se faire via le portail, par mail ou par téléphone.

Certaines bibliothèques communales ou associatives proposent également ce type de service.

Les animations à la médiathèque et le réseau des bibliothèques

Les trois sites de la médiathèque intercommunale à Saint-Siméon-de-Bressieux, La Côte-Saint-André et Saint-Jean-de-Bournay proposent toute l'année des animations autour du livre, des jeux, de la lecture, de la musique et bien plus encore...

Le choix des élus communautaires de valoriser la lecture publique avec ces trois



LES ARTS ALLUMÉS

Cette année, encore singulière, oblige les organisateurs à **reporter ce festival** qui devrait se dérouler sur le mois de JUIN. Les dates ne sont pas arrêtées et seront communiquées ultérieurement. Entre les lieux à réserver, les artistes à commander, l'instabilité sanitaire, la culture est mise à mal.



lieux prouve à quel point la culture est importante pour Bièvre Isère Communauté. Les animations ne concernent pas seulement les médiathèques : le réseau des bibliothèques de tout le territoire est présent et participe au dynamisme du territoire. Un riche programme d'animation a donc aussi lieu dans les communes.



Faites le plein de **CULTURE**



Les services culturels restent opérationnels malgré la situation.

Pour profiter des vidéos, pas besoin d'être inscrit à Facebook. Il suffit d'aller sur le site de Bièvre Isère pour accéder aux vidéos : <http://portail-mediathèque.bievre-isere.com>

Animations lecture

Chaque semaine retrouvez une animation lecture sur la chaîne YouTube de Bièvre Isère. Lectures de contes et album jeunesse, rencontre d'artiste, spectacle en Live, avis de lecteurs, expositions virtuelles, vidéo lecture... Lorsque la situation le permettra, enrichissons-nous et respirons tout type de culture avec une grande aspiration. Visites des lieux autour de chez soi, musées, cinéma, spectacles et bien d'autres encore !

Nadège REY, élue de la Commission culture

Agenda 2021 des associations

Club de l'Amitié

- **Dimanche 11 avril** - Porte ouverte
- **Jeu 2 décembre** - Repas de Noël

Graines de Coteaux

- **28 février** - Vente à emporter
- **27 mars** - Expo & animations Lego®
- **3 avril** - Chasse aux œufs
- **8 mai** - Épouvantail party
- **26 juin** - Soirée gourmande et culturelle
- **Du lundi 18 octobre au mercredi 20 octobre** - Exposition : « Les oiseaux de nos jardins en hiver » + Réservé aux enfants : Atelier « Construire une mangeoire pour les oiseaux »
- **28 novembre** - Mon beau sapin - Concours « L'épine ». Création de Sapin de Noël en mode recyclage
- **4 décembre** - Journée surprise : Noël des Coteaux

Don du sang (collectes)

- **15 mars** - St-Étienne-de-St-Geoirs
- **22 mars** - La Frette
- **7 juin** - La Forteresse
- **14 juin** - St-Étienne-de-St-Geoirs
- **16 août** - La Frette
- **23 août** - St-Michel-de-St-Geoirs
- **8 novembre** - St-Étienne-de-St-Geoirs
- **15 novembre** - St-Hilaire-de-la-Côte

La Fraternelle

- **Samedi 12 juin** - Soirée intergénérationnelle
- **Dimanche 1^{er} août** - Journée Fraternelle
- **Décembre** - Animation autour du sapin de Noël de l'Amitié

Le Clocher de Saint-Michel

Face à l'incertitude créée par la pandémie de la COVID-19, aucune date concernant les animations définie pour le moment.

En raison des consignes sanitaires liées à l'épidémie de la Covid-19, les dates et informations peuvent être modifiées ou supprimées.

Si des manifestations s'organisent, vous serez informés via le site internet de la mairie, la page Facebook ou directement par les associations.

Le Clocher de Saint-Michel

La Madone veille de nouveau sur Saint-Michel

La restauration a commencé en septembre 2020. La Madone a enfin retrouvé sa tête et elle en a profité pour se refaire une beauté.

En novembre, l'équipe paroissiale, M. Denis BORRAS en charge des travaux, Yves MABILY, propriétaire du terrain et le maire Joël MABILY se sont réunis pour finaliser les travaux de restauration de Notre-Dame des Vents. Les travaux consistaient à repositionner un paratonnerre et un panneau solaire, et une modification d'emplacement s'imposait.

Après concertation avec l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion, l'emplacement a été trouvé, juste à l'arrière de la statue. De plus, Albert DÉTROUYAT a proposé d'effectuer un petit terrassement gracieusement afin de positionner au mieux ce paratonnerre et ce panneau solaire.

Bien évidemment, l'inauguration de cette mise en beauté sera faite lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Françoise JACQUEMET
Le Clocher de Saint-Michel



Equipe paroissiale, bénévoles et M. le Maire. Photo : Le Dauphiné Libéré 24/11/2020.

La Fraternelle

Au revoir 2020, bonjour 2021

C'est une année bien compliquée qui vient de se terminer. La salle de La Fraternelle semble abandonnée, les occasions de se rencontrer sont rares, mais restons positifs.

En février nous avons eu la chance de nous retrouver pour partager des souvenirs d'écoliers, de parler des enfants d'hier et d'aujourd'hui. En août, nous avons pu faire notre journée Fraternelle aux Arêtes avec messe, pique-nique et jeux.

Et en cette fin d'année chacun a pu aller décorer à sa guise le **sapin de l'amitié**. Merci pour les gentils messages que nous avons pu recevoir au sujet de cette initiative. Même le ciel est venu y mettre sa touche.

Cette nouvelle année, sera certainement encore spéciale. Nous avons dû revoir nos animations et tenter de les adapter à la situation, afin de pouvoir à nouveau se rencontrer, mais en toute sécurité.

Merci pour tous ces moments qu'il nous est permis de passer ensemble. À très vite...



- **Samedi 12 juin** - Soirée intergénérationnelle
- **Dimanche 1^{er} Août** - Journée Fraternelle
- **Décembre** - Animation autour du sapin de Noël de l'amitié

Meilleurs vœux !

Danièle et toute l'équipe de La Fraternelle

Graines de Coteaux

L'aspiration à une année plus fertile en 2021 !



C'est en décembre 2019 que notre association (créée en 1997) est sortie de son sommeil. Il a fallu hélas dès le début se confronter à la situation que vous connaissez tous.

Mais, après une année particulièrement pauvre en activité, une autre frappe à la porte avec ses lendemains à découvrir ensemble.

Nous profitons de ce temps d'espoir pour vous souhaiter :

“ Des sourires, pour chasser la tristesse,
De l'envie, pour que les choses ne restent jamais en place,
De la confiance, pour faire disparaître les doutes,
Des gourmandises, pour croquer la vie,
Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,
De la générosité, pour le plaisir de partager,
Des arcs en ciel, pour colorer les idées noires,
Du courage, pour continuer à avancer !

Toutes les fleurs de l'avenir se cachent dans les petites graines d'aujourd'hui. Continuons à faire germer de grandes idées pour pouvoir concrétiser de beaux projets en 2021 !

Que cette nouvelle année soit parsemée d'éclats de joie, de graines de bonheur et, qu'elle soit éclairée par la flamme et l'étincelle de l'amitié.

Graines de Coteaux vous souhaite une très bonne année 2021 !

Nous espérons vous retrouver très vite et vous donnons, d'ores et déjà, rendez-vous pour notre assemblée générale le 6 mars 2021 (lieu précisé sur l'invitation).

Jouons !

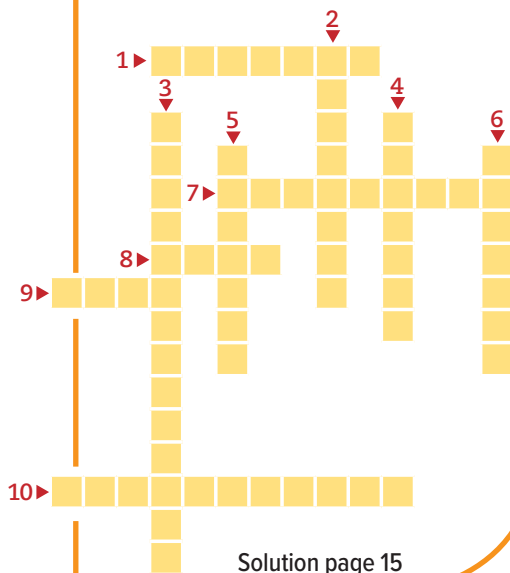
L'association en quelques mots

Horizontal

- 1 Chez nous il n'y en a pas de mauvaises
- 7 Est notre raison d'être
- 8 Nous l'aimons joyeuse et un peu folle
- 9 Beethoven en fit un hymne
- 10 Nous espérons lui dire adieux en 2021

Vertical

- 2 Les uns et les autres
- 3 Les nôtres ne troublent pas l'ordre public
- 4 Nous y vivons tous
- 5 Division positive
- 6 Ils sont notre sève



Solution page 15

Activités 2021

Cet agenda de nos activités à venir sera susceptible d'être modifié.

À ce jour il ne tient pas compte des problèmes liés à la situation sanitaire que nous ne maîtrisons pas. Des animations pourront être rajoutées, d'autres supprimées ou adaptées.

Nous nous adapterons à ce que 2021 nous réservera.

Les lieux d'organisation de ces activités dépendront des possibilités et des autorisations accordées.

DATES	ANIMATIONS	LIEUX
28 février	Vente à emporter	Saint-Michel - Brion Saint-Geoirs
27 mars	Exposition & animations Lego®	À définir
3 avril	Chasse aux œufs	Saint-Michel
8 mai	Épouvantail party	Saint-Michel
26 juin	Soirée gourmande et culturelle	Saint-Michel
Du lundi 18 octobre au mercredi 20 octobre	Exposition « Les oiseaux de nos jardins en hiver » + Réservé aux enfants Atelier « Construire une mangeoire pour les oiseaux »	Saint-Michel
28 novembre	Mon beau sapin : Concours « L'épine ». « Création de Sapin de Noël en mode recyclage »	Saint-Michel
4 décembre	Journée surprise : Noël des Coteaux	Saint-Michel

Début d'année gourmand !



Le 10 janvier c'est plus de 200 parts de galette des Rois qui nous ont été commandées.

Merci aux nombreux gourmands des Coteaux (Brion, Saint-Geoirs et Saint-Michel) et bravo aux gagnants des bouteilles de cidre.

Et un chaud merci pour ceux qui ont bravé le gel pour mener à bien la distribution dans les 3 villages.

Le Bureau de Graines de Coteaux

Saint-Michel sous la neige

Dans la grâce des flocons danse l'imagination

Sandra DULIER



Photos : Benjamin MILLET
Pour Graines de Coteaux

Don du sang

Le Don du sang et la Covid-19

Comme pour tout, l'arrivée de la pandémie de la covid-19 a profondément modifié l'action de notre association.



L'association a dû montrer toute sa détermination et sa volonté pour que les collectes se déroulent dans les meilleures conditions sanitaires possibles et imposées : mise en place de rendez-vous ; arrêt des mini garderies ; changement de lieu de collecte ; distanciation ; plus de collation améliorée ; etc.

Des décisions furent difficiles à prendre mais le don prime sur toute considération. L'association a fait le choix de déplacer les collectes plutôt que de les annuler.

Saint-Michel n'a pas échappé à la règle et la collecte d'août fut reportée à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

L'année 2021 arrive et la planification des collectes est faite ; mais que dire sur le maintien des collectes et dans quelles conditions ?

Le calendrier qui accompagne cet article est acquis pour les dates ; pour les lieux moins sûrs !

Toutefois, une chose est certaine, les collectes seront sur rendez-vous et pour cette raison, voici le lien :

Réservez votre RDV sur :
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

... et le code QR

pour les utilisations
de smartphone.



De gauche à droite : Bernard VIVIER, Jeanne Marie BORELLA, Christophe BORELLA, Patrick LOCHON et Jean-Michel LEFRANÇOIS. Forum des Associations, septembre 2020, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

Vous allez dire : que des outils informatiques et je ne sais pas faire ; pas de panique, Patrick LOCHON sera là pour vous aider si besoin en le contactant au 06 15 75 73 66.

S'il est encore possible de collecter du sang, il en va de la santé publique, l'association a été

dans l'obligation d'annuler son LOTO annuel. Les conditions sanitaires et les contraintes qui en découlent nous imposent ce choix bien difficile mais cohérent avec la situation. Nous vous donnons rendez-vous en 2021 pour cette manifestation qui est le point d'orgue annuel de notre association.

Calendrier des collectes 2021

DATES	LIEUX	HORAIRES	INFOS
Lundi 15 mars	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h30-19h45	
Lundi 22 mars	La Frette	16h30-19h45	
Lundi 7 juin	La Forteresse	16h30-19h45	
Lundi 14 juin	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h30-19h45	Mini-garderie ?
Lundi 16 août	La Frette	16h30-19h45	Mini-garderie ?
Lundi 23 août	Saint-Michel-de-Saint-Geoirs	16h30-19h45	
Lundi 8 novembre	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h30-19h45	Mini-garderie ?
Lundi 15 novembre	Saint-Hilaire-de-la-Côte	16h30-19h45	

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Région Stéphanoise
La Mairie - 38590 Saint-Étienne de Saint-Geoirs
Mail : contact@dondesang38590.ovh

facebook <https://www.facebook.com/dondusang.SESG>



Club de l'Amitié

Une année bien singulière !

L'année 2020 se termine et cela va sans dire elle n'aura pas été une année comme les précédentes.

En effet, l'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire jamais vu jusqu'ici et c'est avec beaucoup d'amertume que notre Club a dû cesser toutes ses activités en mars 2020 et fermé ses portes.

De ce fait, la porte ouverte (principale ressource de notre Club) a été annulée ainsi que le repas de Noël.

Cette situation a déstabilisé toute la population de Saint-Michel et a rompu le lien social qui existait entre les membres du Club mais en contrepartie se sont créés des liens de solidarité envers nos membres les plus vulnérables et les plus isolés.

Toutefois, malgré la crise sanitaire, comme chaque année, le Club a fêté les anniversaires de ses aînés et 4 membres du Club se sont vus remettre un bon d'achat. Pour 2021, le nombre de ces adhérents

est identique à 2020, et chacun espère une reprise rapide des activités (cartes, pétanque, jeux de sociétés).

Si la situation sanitaire s'améliore et le permet, **la journée « Portes Ouvertes » aura lieu le dimanche 11 avril 2021 et le repas de Noël le jeudi 2 décembre 2021.**

Que cette année vous apporte joie, bonheur et santé.

Françoise MOLINARI, Présidente

Aide à Domicile en Milieu Rural Saint-Geoirs, Saint-Michel, Brion

L'année 2020 sous le signe de la solidarité envers nos aînés.

En effet nos intervenantes ont été présentes en respectant les protocoles sanitaires lors du confinement du printemps où elles n'assuraient plus que les interventions de soins à la personne tous les jours, week-end compris.

NOUS LES EN REMERCIONS

Depuis et malgré un contexte difficile notre activité a presque retrouvé la normale avec la diversité de nos interventions (entretien courant du logement, aides au courses, accompagnement social, aide aux familles, aide après hospitalisation,...).

Le samedi 9 octobre s'est tenu notre Assemblée Générale à Saint-Geoirs, salle du Conseil Municipal, en présence de Madame le Maire de Saint-Geoirs, Nadine GRANGIER,

Mme Krystelle CARRIER, adjointe à la mairie de Brion, Monsieur le Maire de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs, Joël MABILY et notre Conseil d'Administration. Petit comité oblige et gestes barrières de rigueur.

Ont été présenté et voté :

- les nouveaux statuts ;
- le règlement intérieur ;
- le rapport d'activité qui fait état de 3 518 heures d'interventions pour 44 bénéficiaires, 6 salariées et 6 bénévoles,
- le rapport financier ;
- la réélection des administrateurs sortants ;
- le rapport d'orientation.

Nos remerciements aux trois communes pour l'octroi d'une subvention lors du vote de leur budget. Ce soutien financier reconnait notre utilité publique et nous

motive à poursuivre nos missions.

Quelques changements au sein de notre association avec le départ à la retraite de Madame Eliane AROD, et de Madame Carole HEURTAUX, qui travaille désormais en structure. Elles ont été remplacées par Mesdames Aurélie HOUOT et Marie NGUINI.

À l'heure où nous clôturons cet article, nous déplorons le décès de Mme Yvette COUTURIER, ancienne salariée ADMR et présentons nos sincères condoléances à ses proches.

**NOUVELLE ANNÉE,
NOUVEAUX HORIZONS
MEILLEURS VŒUX 2021**

Jean-Paul GUILLOT
Président

+ d'info sur :
www.admr38.org



**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**



**ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP**



**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS**



**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**

© <https://www.fed42.admr.org>

Comité de jumelage des 3 Saint-Geoirs

En avant pour 2021 !

Comme toutes les associations, en 2020 nous avons été contraints d'annuler tous nos projets.

Nous avons recommencé les cours d'italien avec une dizaine d'élèves très motivés. Nous avons participé à la journée pour rénover la Madone de Saint-Michel.

Nous avons dû repousser notre Assemblée générale à la fin de l'année 2021.

Pleins d'espoir nous avons positionné toutes nos manifestations habituelles : la fête de la Saint Georges à Saint-Geoirs, la vente de lasagnes sous les halles de Saint-Étienne-

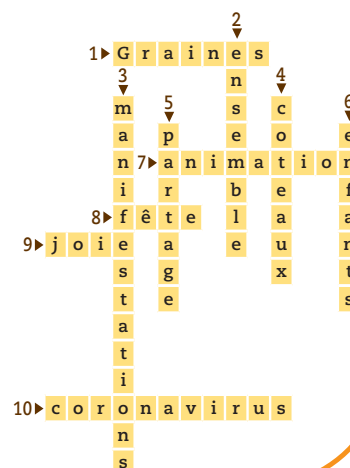
de-Saint-Geoirs, un repas français en Italie, notre repas dansant en octobre ainsi que notre participation au marché de Noël.

En attendant de retrouver la convivialité qui nous anime, notre Comité de jumelage vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Comité de jumelage des 3 Saint-Geoirs



Solution du jeu p.12



La visite du Père Noël à l'école des Petits Malins

Le Père Noël nous a fait une belle surprise :
il est venu nous voir à l'école juste après le délicieux
repas de Noël à la cantine, le jeudi 17 décembre 2020 !

Il est arrivé sur
une calèche tirée
par un beau cheval,
c'était magique !

D'habitude le Père Noël se
déplace avec son traîneau
tiré par des rennes,
mais la calèche et le cheval
c'est bien plus pratique
pour la route du village...

Il avait sa hotte sur son
dos, remplie de cadeaux
pour nous : un jeu de
Qui est-ce ?, un jeu de
Puissance 4, plusieurs
jeux éducatifs sur les
nombres et les lettres et
même un ballon Reine
des neiges !



Il avait aussi apporté
un petit paquet
cadeau pour chaque
élève avec un flacon
de bulles de savon
et un crayon décoré
avec une jolie gomme.



Le père Noël nous a gâtés !
Nous avons chanté notre
chanson « Petit Garçon »
pour remercier le Père Noël !
Il est très gentil !

Merci au Père Noël !

Visite de l'exposition des maquettes des maisons du village

Vendredi 8 janvier 2021, il faisait un temps magnifique et nous sommes partis à pied dans le village, accompagnés par Maguy l'ancienne Atsem de notre école, son mari Michel, Gilles le voisin qui habite en face de notre école, Audrey l'Atsem et Ingrid, la maîtresse.

Sur le trajet, nous avons admiré deux chevaux dans les prés. Nous avons observé des empreintes d'oiseaux et des empreintes de pattes de chats dans la neige. Nous avons aussi aperçu des ruches. Nous sommes passés devant les maisons de Raphaël et de Sohan. Nous sommes ensuite arrivés à l'église, où était installée l'exposition des **maquettes des maisons du village**, fabriquées par Michel. Les petites maisons étaient très ressemblantes avec les vraies.

Michel nous a expliqué comment il les fabrique, à l'aide de photos, en respectant les moindres détails et en utilisant des matériaux naturels. C'est un travail très long, alors Michel ne réalise qu'une à deux maisons par an. Il les installe ensuite dans un joli décor avec des plantes, des petites figurines représentant les villageois, des animaux de ferme et des animaux sauvages. Il y a des cerfs, des biches et un renard, puisque c'est l'animal qui symbolise Saint-Michel-de-Saint-Geoirs.

Nous avons beaucoup aimé cette exposition et à l'école nous allons essayer de réaliser une petite maquette de maison nous aussi. D'autres activités pédagogiques sont également prévues dans le prolongement de cette sortie scolaire : un concours de dessin et des ateliers de langage, à partir des photos que nous allons projeter en classe.

Un grand merci à Michel CHAMPON, Françoise JACQUEMET et tous les bénévoles du Clocher de Saint-Michel qui donnent corps chaque année à cette crèche remarquable !

Entrevue entreprise

La Ferme Mabily : une histoire de famille



De gauche à droite : Yves, Xavier, Danièle, Marie-Thérèse et Christophe.

Rien d'original, cela fait des générations que les fermes se transmettent de père en fils. Mais là ce n'était vraiment pas une évidence.



Alors que Léon et Yves, orphelin très jeune, ont repris la ferme de leur père, ils avaient 3 vaches et quelques terres.

Parti de pas grand-chose et avec Marie-Thérèse, ils ont fait évoluer la ferme, pas sans mal, chichement, ils avaient peu de moyen et le travail était difficile, mais cela ne les a jamais découragé.

De leur enfant, au départ, seul Xavier semblait intéressé par les vaches et les terres, puis l'évolution de l'exploitation nous à tous rassemblés, moi, en m'occupant des fromages et de la commercialisation et

Christophe, avec l'installation d'un robot de traite, ce passionné d'informatique, y a trouvé son compte.

Nous avons des chèvres et des vaches, des noix. Nous avons évolué sur des productions modernes. Nous tenons à garder nos recettes de fromages de tradition au lait cru.

Nous écouons nos produits en vente directe mais également en supermarché, superette et épicerie. Notre réseau a évolué au fils du temps, ce qui nous a permis de créer 2 emplois sur la ferme.

Nous avons eu de la chance, nous n'avons pas été dans les plus touchés. Même si les restaurants et certains marchés étaient fermés, nous avons mis en place des livraisons et des Drive, ce qui nous a permis de limiter les pertes.

Ça été une année difficile et anxiogène, mais en travaillant dans l'alimentaire, nous nous en sommes bien tirés. Nous avons dû nous adapter pour travailler dans le respect des gestes barrières pour la sécurité de tous.

Danièle GUILLOT

Je réduis mes déchets

Le tri c'est bien mais pas que !

Nous sommes de plus en plus à trier nos déchets et c'est important. Et si nous agissions aussi en diminuant directement la production de déchets ?

Voici quelques résolutions "green" à adopter pour la nouvelle année.



1. Proscrire les produits jetables

Ils représentent environ 8% des déchets par habitant et par an, soit plus de 30 kilos. Bannissez lingettes, vaisselle à jeter, appareil photo à usage unique...



2. Limiter les emballages

Privilégiez les recharges ou des produits faits maison. Pensez également aux produits vendus en vrac.

Des épiceries locales le permettent ainsi que de nombreux sites internet offrent un éventail très large pour opter sur le fait maison. Dans la plupart des cas c'est avantageux et c'est bon pour la planète.

Sauf exception, préférez l'eau du robinet à l'eau en bouteille.

J'utilise des sacs réutilisables ou biodégradables.



3. Opter pour des produits réutilisables

Investissez dans des produits qui durent plus longtemps. Privilégiez ce qui est réutilisable. Acheter des piles rechargeables (ou accus) permet de limiter de manière drastique ses déchets. Remplacez de l'essuie-tout par des torchons, des filtres à café en papier par un filtre lavable, du papier aluminium par des récipients en plastique, un stylo jetable par un stylo rechargeable... J'achète mes vêtements en friperie, sur les sites d'achat et vente en ligne.



4. Réduire sa consommation de papier

Diminuez l'impression des courriels ou les sorties papier des documents.

Bon nombre d'entre eux sont consultables à l'écran et archivables numériquement.

Privilégiez les services en ligne : facturation de l'eau, de l'électricité, du téléphone, du FAI ; déclaration de revenus, suivi des remboursements de Sécurité sociale... Enfin, apposez un « stop pub » sur votre boîte aux lettres.



5. Composter les déchets de cuisine

Pratiquez le compostage individuel ou collectif (projet en cours dans votre commune).

Ce seul geste permettrait de réduire les déchets ménagers de 30 à 40 % par an et par personne.

Je cuisine avec les restes pour ne pas gaspiller.



6. Réutiliser les déchets du jardin

Pensez à recycler tontes de pelouse, feuilles mortes et tailles de végétaux.

Le paillage et le compostage permettent de les réutiliser sur place.



7. Réparer

Certains objets, appareils peuvent être réparés.

Oui mais où ?

Direction les services après-vente (SAV) des fabricants ou des distributeurs, les artisans réparateurs agréés ou indépendants, les grosses entreprises, mais également :

■ Les **Repair Café**, des événements qui permettent de faire réparer ou d'apprendre à réparer auprès d'experts bénévoles des objets en mauvais état. Pour trouver un Repair Café près de chez soi, partout en France, on consulte l'adresse : repaircafe.org.

■ Les **sites pour réparer soi-même** : différentes plateformes Web mettent à disposition des tutoriels de réparation et vendent également des pièces détachées. Parmi celles-ci, spareka.fr, qui met en ligne des tutoriels pour diagnostiquer la panne, des vidéos pour apprendre à réparer, et un forum d'entraide pour poser ses questions. On peut également aller faire un tour sur plateforme sosav.fr. Sur apreslachat.com, on peut consulter les notices et les manuels d'utilisation de nos produits et échanger sur un forum d'entraide.



8. Donner

Meubles, vêtements qui ne servent plus... Plutôt que de les jeter, pensez à leur donner une deuxième vie.

Les conteneurs de collecte pour textiles récupèrent les vêtements propres, le linge de maison, mais aussi la petite maroquinerie et les chaussures portables.

Les ressourceries ou Emmaüs sont présentes dans notre département.



9. J'éteins mes appareils électriques la nuit

Pensez à éteindre vos appareils électriques la nuit afin de réduire leur consommation et vos frais en énergies ! Vous pouvez également baisser la température de vos chauffages lorsque vous dormez. Chaque degré en moins vous permettra d'économiser jusqu'à 5% sur vos frais de chauffage.

Participons à la protection de la nature et de l'environnement ! Parce que chaque geste compte et peut être source de grands changements...

Nadège REY,
responsable Commission communication



Focus

ASPIT Emploi

Depuis 1996, ASPIT Emploi intervient sur le territoire de Bièvre Valloire. Notre activité est la Mise à Disposition (M.A.D) de personnels auprès de particuliers, de collectivités et d'entreprises.

Nous œuvrons dans le champ de l'Économie Sociale et solidaire.

Vous souhaitez **remplacer un salarié absent**, vous avez un **surcroît de travail**, vous avez **besoin d'aide** pour des travaux courants ou exceptionnels (même pour quelques heures), **ASPIT Emploi vous propose des solutions clé en main.**



Nous nous occupons de toutes les formalités

- Recrutement du personnel
- Suivi du salarié pendant sa mission de travail
- Prise en charge de toutes les formalités administratives
- Déclaration d'embauche
- Rédaction du contrat de travail
- Etablissement des fiches de paie...



Quelques exemples de métiers pour lesquels nous mettons notre personnel à disposition



Entretien de locaux



Ménage



Jardinage



Manutention



Petit bricolage



Repassage



Restauration collective



Accueil standard

(Liste non exhaustive. Merci de nous contacter si vous avez des besoins non mentionnés).

Informations pratiques

ASPIT Emploi

Nom : ASPIT Emploi

Adresse :

Z.A. Grenoble Air Parc, secteur Est,
Place de Bièvre Toutes Aures,
Bâtiment MERMOZ,
38590 Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs

Tél : 04 76 31 52 40

Mail : contact@aspit-emploi.fr

Site web : www.aspit-emploi.fr

Horaires d'ouverture :

Accueil téléphonique :

tous les matins, du lundi au vendredi,
de 8h à 12h30, ainsi que le lundi et
vendredi après-midi de 13h30 à 17h.

Accueil du public :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et
de 13h30 à 17h
(sauf mardi après-midi).

Pour info

En parallèle de leurs missions de travail, nos salariés bénéficient d'un accompagnement social et professionnel.

Suite à la pandémie de Coronavirus, notre activité a chuté de manière assez sensible. Par ailleurs, depuis deux ans, nous avons du mal à trouver du personnel afin de pourvoir à toutes nos missions.

Un « coup de pouce » de votre part serait le bienvenu.

Eric PACCHIOTTI,
Directeur d'Aspit Emploi

St-Michel de St-Geoirs de 1920 à 1930

Tous les soldats survivants de la Première Guerre mondiale sont maintenant rentrés dans leurs foyers. Une page est tournée. Que se passa-t-il à Saint-Michel dans les années 1920 ?



En **1920**, **Daniel Champon** (il habitait l'actuelle maison Détrayat) est maire ; son adjoint est Louis Bois (il habitait la maison de Nicole Jacquemet, aux Fourcoules).

La gérance du téléphone est accordée à Julien Dye (père de Manuel), propriétaire du café restaurant près de l'église, là où ont été construits, actuellement, plusieurs logements.

En **1922**, M. Drevet, ancien instituteur, démissionne de son poste de secrétaire de mairie.

Melle Monnet Marguerite, voisine de la mairie, nommée secrétaire, est autorisée à assister aux séances de l'Assemblée en permanence.

On vote pour des concessions gratuites au cimetière pour les militaires, en reconnaissance des services rendus à la patrie.

À propos de l'érection d'un **monument commémoratif aux soldats morts pour la France**, on décide qu'il se fera sur la plate-forme de l'église car il y a 7 mètres de longueur entre ce bâtiment et la chapelle. M. TARDY, marbrier à Rives, entrepreneur de talent, est choisi. On établit la demande d'autorisation. Une souscription publique est ouverte. Son seul produit suffira à élever ce monument sans grever le budget communal.



La commune a **besoin de ressources financières** car :

- Monsieur Ravet, agent-voyer (une personne chargée de gérer les biens communaux) décrit, dans son devis, l'état lamentable du presbytère qui menace l'effondrement, à tel point qu'il est dangereux d'y maintenir ainsi M. le Curé.
- les écoles sont, elles aussi, dans un état pitoyable.
- La passerelle en planches sur le ruisseau, au pied du Molaret, est tombée en vétusté. Il faut la refaire avec des poutrelles en fer et ciment armé car une passerelle en bois coûte trop d'entretien et n'a qu'une durée éphémère. On s'adresse à M. GARNIER,

cimentier, qui excelle dans ce genre de travail. On délibère pour l'assurance car la commune est responsable pour les accidents qu'elle peut occasionner.

- Le règlement de l'entreprise La Sône Buglieri (réparation presbytère et écoles) a donné lieu à des frais supplémentaires en raison des exagérations relevées sur son mémoire et qui ont motivé une expertise confiée à M. Jalinié, architecte à Grenoble : 761,50 F d'honoraires et frais.
- Après la lettre de Léon PERRIER, sénateur du parti radical de l'Isère, on adhère à l'office intercommunal de l'Energie Electrique : 50 F prévus/statuts.

Aussi :

- La mise en régie du Poids-Basculé est renouvelée.
- Une taxe sur les chiens est établie, suivant leur catégorie (chiens de chasse, de troupeaux). C'est un supplément de ressources de 105 F et les tarifs ne sont pas exagérés.
- On délibère pour la réalisation de l'emprunt au Crédit Foncier.
- On désigne un lieu pour fixer l'atelier public de distillation. L'actuel (aux Fourcoules) cause une gêne : l'odeur incommode les voisins. Ce lieu sera la Cheyssière.

En **1925**, on discute de l'intérêt que présente la **distribution de l'énergie électrique** dans la commune, tant en vue de l'éclairage que de l'emploi de la force motrice pour tous les usages agricoles et industriels. Il faudrait la constitution d'un syndicat regroupant : Saint-Paul d'Izeaux, Plan, La Forteresse, Saint-Michel, Brion, Chasselay, Serre-Nerpol, Quincieu, Vatilieu, Cras, Morette, Poliénas, pour favoriser l'accomplissement des formalités administratives, pour la construction et l'exploitation du futur réseau électrique. Les deux délégués seront Daniel Champon et Camille Billard.

Le résultat des **élections municipales** place en tête de liste les deux conseillers élus l'an précédent lors d'une élection complémentaire.

Il s'agit de deux jeunes hommes qui ont traversé toute la guerre de 14/18 et à qui on a décerné d'élogieuses citations :

- Joseph Dye, 32 ans, fils aîné de l'ancien maire, du 4^e Régiment de Génie : « *Bon sapeur, s'est toujours acquitté avec intelligence et dévouement des missions qui lui étaient confiées* ».
- Joseph Martin, 27 ans, fils d'un ancien conseiller, du 54^e Régiment d'Artillerie de campagne, incorporé à 18 ans : « *Maître pointeur habile et hardi. A servi avec plein succès une pièce de 77 installée en première ligne* ».

Le maire reste Daniel Champon et l'adjoint Louis Bois.

On réalise que le bail à loyer du presbytère a expiré depuis le 01/06/1925. On décide de traiter avec le desservant, l'abbé Juvin, aux anciens prix de 45,40 F les impôts et assurances restant à la charge de la commune. Le bail de 18 ans courra donc jusqu'au 01/06/1943. Il sera payé une seule fois par an, le 15/12.

On constate avec regret que, par suite de l'éloignement des centres et le mauvais accès de la commune, la population diminue chaque année de façon inquiétante et près d'un quart des maisons, même au centre, sont inhabitées, elles ne trouveraient pas preneurs.

En **1926**, on vote les crédits pour le paiement des publications administratives, le Bulletin officiel annoté de tous les ministres.

La délibération conduit à l'approbation définitive, après enquête, sur le projet de distribution de l'énergie électrique, soumis à concurrence entre : GUERPELET et ses fils, et EYMARD DUVERNAY. La population a le plus vif désir d'avoir l'énergie à sa disposition ainsi qu'elle le manifeste par l'empressement avec lequel elle a répondu à l'appel fait pour les souscriptions à fonds perdus.

En **1927**, on vote un crédit pour l'électrification des bâtiments communaux : 3 350 F : montant de la cotisation de Saint-Michel dans la formation du syndicat intercommunal de l'électrification.

On choisit d'élargir le chemin et de construire un mur de soutènement derrière la maison ANDRE-POYAUD, à condition que la famille donne le terrain et fasse le terrassement. Comme le prix des concessions au cimetière : celui de 30 F le m² (délibéré le 19/11/1900) n'est plus de circonstance on l'élève maintenant à 60 F.

.../...

Melle Monnet, secrétaire de mairie, démissionne. Elle part à Lyon où elle se mariera 4 ans plus tard. Elle sera remplacée par Camille Billard fils, sans profession, dont le montant du traitement attaché à cet emploi s'élève à 1350 F.

En **1928**, on vote un crédit supplémentaire à la Caisse des Écoles. La commune participe à la rectification du chemin vicinal n°4 de la commune de Saint-Geoirs à raison de 18,5% de la dépense totale. Elle vote un crédit supplémentaire à la Caisse des Écoles. Elle émet un avis favorable à la création de foires à Sardieu (20 km de Saint-Michel).

Les maires de Saint-Michel, La Forteresse et Plan ont constaté que les pluies torrentielles de l'hiver dernier ont détérioré gravement le passage de La Rivière et la passerelle de La Bâtie sur le chemin rural desservant Les Arêtes. Donc la construction d'un pont est de toute nécessité. Saint-Michel entre dans la proportion de 22% du montant du devis de 12 000 F.

La commune de La Forteresse est rattachée au canton de St-Etienne-de-St-Geoirs. Il faut déblayer les chemins, vu les nombreux dégâts occasionnés par les pluies du 21/10 : deux graves éboulements de terrain : un sur le chemin rural du bourg du hameau des Arêtes, un beaucoup plus important sur le chemin vicinal n°5 : 500 à 600 m³ de terre obstruent complètement le passage. On vote un crédit pour la fête scolaire, on achète quelques jouets pour les enfants, on verse 200F comme subvention à la Caisse des Écoles. On vote aussi un secours en faveur des inondés : 100F bien que Saint-Michel ait aussi de graves dégâts.

Les élections municipales de **mai 1929** révèlent des tensions au sein de la commune. Le maire, Joseph Martin, démissionne. Aux élections d'**octobre**, Victorin Couturier, ayant le plus grand nombre de voix, est élu maire, mais refuse cette fonction et aucun conseiller n'a voulu accepter ce poste. Le conseil municipal est dissous le **22 décembre**.

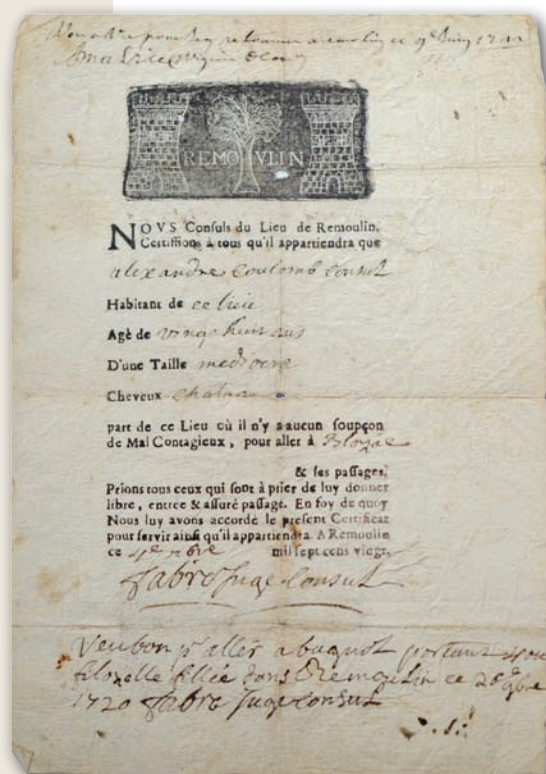


Le **12 janvier 1930**, aux élections municipales Daniel Champon est proclamé maire, mais il refuse. Il faudra attendre le **1^{er} avril** pour qu'**Etienne Dye** soit proclamé maire avec Daniel Champon comme adjoint.

Les conséquences de la première guerre mondiale se sont fait sentir sur la nuptialité (*on se rappelle qu'il n'y eut aucun mariage à Saint-Michel de 1915 à 1918*) et la fécondité. Aussi au plan national, des aides ont été créées : des **allocations pour femmes en couches**. Mais, la volonté de protéger les mères, afin de remédier à la dépopulation, se heurte aux contraintes budgétaires. À Saint-Michel, en août 1923, on en fixe le taux : 0,50 F/jour et familles nombreuses : 60 F/an. On est « veuf ou veuve » lorsqu'on a perdu son conjoint, « orphelin-orpheline » lorsqu'on a perdu ses parents, mais il n'y a pas de mot pour qualifier la perte d'un enfant. Il faut dire que, pendant des siècles, voir son bébé mourir de maladie était malheureusement « normal ».

Cette réflexion nous conduit à nous pencher sur **les fléaux qui, au cours des siècles, ont décimé les populations** et, où on n'oubliait pas, dans les prières, de terminer par :

“ **De la peste, de la famine et de la guerre, déliurez-nous, Seigneur.** ”



Cette attestation de déplacement a été rédigée le 4 novembre 1720 à Remoulin (Gard), lors de la grande épidémie de peste. © traces-ecrites.com

La peste

On sait très peu de choses sur les épidémies de **peste** à Saint-Michel, hormis la survivance, jusque vers les années 1960, d'une procession annuelle à la Croix de Saint-Roch, au carrefour des routes du Suel et de Molleyzin. Le village aurait-il été épargné de cette terrible maladie véhiculée par des rongeurs et transmise à l'homme par des piqûres ? Elle se caractérise par de la faiblesse, de la fièvre et des frissons, des maux de tête et de courbatures, des ganglions lymphatiques enflés et douloureux (appelés bubons), apparaissant généralement à proximité de l'endroit où la bactérie a pénétré dans l'organisme. Dans un tiers des cas, environ, le bubon suppure et le malade guérit après un temps de convalescence assez long. Sinon, la maladie évolue vers une septicémie, très rapidement mortelle. Dans certains cas, le bacille atteint les poumons et sa transmission interhumaine a ensuite lieu par l'intermédiaire des gouttelettes de salive émises par le malade lors de la toux. Les sujets contacts développent alors une peste pulmonaire, systématiquement mortelle en 3 jours. Une des caractéristiques des épidémies de peste est leur capacité à "s'éteindre" pendant plusieurs années avant de réapparaître brutalement sous forme épidémique. Aussi les "pestiférés" étaient mis à l'écart. Lorsque quelqu'un voyageait d'une zone contagieuse à une autre contrée, il devait présenter une **attestation de déplacement**.

Le choléra

Bien qu'il ne semble pas que le **choléra** ait fait des victimes sur le sol de Saint-Michel, on sait qu'il fit des ravages lors des campagnes napoléoniennes, notamment en Crimée, où l'un des soldats de notre village succomba à Sébastopol en 1857. Cette infection bactérienne diarrhéique aiguë est provoquée par le bacille de Gram négatif *Vibrio cholerae*, qui produit une toxine responsable des symptômes associés à la maladie. La contamination se fait par l'ingestion d'eau ou d'aliments souillés.

Le croup



Le **croup**, qui décimait les jeunes générations, générait une véritable psychose chez les parents. Ce mal extrêmement contagieux connaît un pic au 19^e siècle. Ce nom bizarre provient du verbe anglais to croup qui signifie hennir ou crier comme un cheval, sans doute par référence à l'un des symptômes impressionnants : une toux aboyante. On peut voir apparaître dans le larynx de fausses membranes qui sont susceptibles d'étouffer le malade en obstruant sa respiration. Un docteur introduit le terme d'angine diphtérique (diphthera, la membrane en grec) et préconise la trachéotomie en dernier recours : on pratique une ouverture de manière chirurgicale dans la trachée haute sous le larynx.

La grippe espagnole

Parmi les pires épidémies que le monde ait connues figure la **grippe espagnole**. Elle aurait tué entre 50 et 100 millions de personnes en 1918 et 1919. Elle a été baptisée ainsi parce que l'Espagne, non concernée par le secret militaire, fut la première à en parler publiquement. Cette grippe se caractérise par de la fièvre et un affaiblissement des défenses immunitaires. La plupart des victimes de la grippe espagnole mouraient de surinfection bactérienne au bout d'une dizaine de jours après les premiers symptômes grippaux. On dit qu'à Saint-Michel deux femmes en sont mortes, l'une à l'hôpital de La Tronche, l'autre à l'hôpital de Voiron.



Au Kansas, en 1918, des centaines de patients sont pris en charge dans cet entrepôt de l'armée américaine. © NYPL/Science Source

La poliomyélite

Au milieu du 20^e siècle sévit la **poliomyélite**, une maladie virale fortement infectieuse, transmise bien souvent par des eaux contaminées, pouvant causer la paralysie.

La tuberculose

À Saint-Michel, notamment pendant la première moitié du 20^e siècle, on redoutait la **tuberculose**, infection liée au bacille de Koch, qui atteint le plus souvent les poumons. Elle se manifeste par une fièvre traînante, avec souvent des sueurs nocturnes, une toux chronique avec des crachats épais, comportant parfois quelques filets de sang, un essoufflement, des douleurs dans la poitrine, un état de fatigue, une perte d'appétit, un amaigrissement. La bactérie se propage par les gouttelettes de salive ou d'expectorations projetées dans l'air et inhalées par les personnes se trouvant à proximité. Les malades étaient isolés, car la promiscuité est un facteur de contagion.

Puis, on construisit des sanatoriums (250 en France) dans des régions isolées de la pollution, en montagne, sur des plateaux ensoleillés ou face à la mer pour bénéficier du grand air et des vertus désinfectantes et reconstituantes du soleil.

À partir de 1950 les antibiotiques ont permis de lutter contre ce fléau.



Affiche de prévention dénonçant la pauvreté, la promiscuité et l'alcoolisme, 1917.

F. Galais - Domaine publique, via Wikimedia Commons

On doit la baisse de la mortalité infantile à la vaccination généralisée, conjuguée à l'hygiène et à une bonne alimentation. Lorsqu'une population est vaccinée en masse contre le microbe (virus ou bactérie) d'une maladie contagieuse, elle bénéficie d'une immunité collective : même si une personne est infectée, la contagion ne peut pas s'étendre puisque son entourage est déjà immunisé.

Mais nous ne sommes pas à l'abri de l'apparition de nouvelles pandémies.

On l'a bien vu avec :

- la grippe asiatique (1957-1958),
- la grippe de Hong-Kong (1968-1970),
- la grippe H1N1 (2009-2010),
- la Covid-19, depuis 2019...

Madeleine MEUNIER née TANCHOT

Sources : délibérations du Conseil Municipal



Mairie de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

1550 Route de la Forteresse
38590 SAINT-MICHEL-DE-SAINT-GEOIRS

Tél. 04 76 65 48 83
mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

www.mairie-stmichelstgeoirs.com

